

# Plan d'orientations du PRSE 3

## 1. Air

### Actions ciblées sur des points noirs du territoire

- 1.1 Réduire les émissions polluantes issues de l'industrie et des transports notamment sur la partie Ouest des Bouches-du-Rhône
- 1.2 Mieux caractériser les émissions issues du secteur industriel et des transports notamment sur la partie Ouest des Bouches-du-Rhône
- 1.3 Consolider les données sanitaires et environnementales disponibles notamment pour la partie Ouest des Bouches-du-Rhône
- 1.4 Adapter la prise en charge des pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales

### Emissions issues des secteurs résidentiel et agricole

#### 1.5 Réduire les émissions liées aux secteurs résidentiel et agricole (action 51 du PNSE 3)

- 1.6 Réduire les émissions de particules par le secteur résidentiel en rappelant l'interdiction de brûlage des déchets verts et les solutions mises à disposition par les collectivités

### Emissions industrielles

- 1.7 Documenter et réduire les émissions industrielles de substances dangereuses dans l'air par les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

### Transports et aménagements

- 1.8 Améliorer la prise en compte de la problématique santé environnement dans les documents de planification territoriale relatifs aux déplacements (voyageurs et marchandises) ainsi qu'à l'urbanisme et au logement (Feuille de route transports)
- 1.9 Promouvoir les mobilités actives, évaluer et valoriser leurs effets sur la santé et l'environnement (Feuille de route transports)
- 1.10 Réduire les émissions polluantes issues des transports, notamment par la promotion des transports en commun

### Pollens

- 1.11 Renforcer la surveillance, les prévisions et l'information sur les concentrations de pollens et de moisissures allergisantes dans l'air extérieur et évaluer l'exposition de la population (action 8 du PNSE 3)
- 1.12 **Inciter les collectivités à réduire la présence et le développement de végétaux émetteurs de pollens allergisants et inciter à la diffusion d'une information sur le risque allergique et ou toxique lors de la vente des végétaux concernés (action 10 du PNSE 3)**
- 1.13 **Evaluer l'exposition à l'ambrosie et surveiller son expansion géographique (action 11 du PNSE 3)**
- 1.14 Prévenir les risques sanitaires liés à l'ambrosie en luttant contre sa prolifération

### Air intérieur

- 1.15 Améliorer la prise en charge des patients souffrant de pathologies respiratoires ou allergiques et des personnes vulnérables en renforçant le maillage territorial des Conseillers Habitat Santé (CHS) / Environnement Intérieur (CEI)

## Radon

- 1.16 **Promouvoir et accompagner des actions préventives sur le risque radon en synergie avec des actions sur la qualité de l'air intérieur ou sur l'efficacité énergétique (action 6 du PNSE 3)**

## Formation et information

- 1.17 Former et informer les élus et les professionnels (santé, environnement, etc.) sur la qualité de l'air
- 1.18 Informer, sensibiliser, éduquer les jeunes et le public à la qualité de l'air

## 2. Eau

### Eau Destinée à la Consommation Humaine (EDCH)

- 2.1 Prévenir les risques d'exposition au plomb dans les EDCH : réalisation de campagnes analytiques ciblées et mise en œuvre d'actions correctives de manière concomitante (en lien avec l'action 24 du PNSE 3)
- 2.2 **Promouvoir la mise en place de plans de sécurité sanitaire « AEP » (action 55 du PNSE 3)**
- 2.3 **Mettre en œuvre la protection des captages utilisés pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP) contre les pollutions accidentelles et les pollutions diffuses (suite de l'action 28.1 du PNSE2) (action 56 du PNSE 3)**
- 2.4 Améliorer la qualité bactériologique des eaux distribuées pour les réseaux desservant moins de 5000 habitants en région PACA (en lien avec l'action 101 du PNSE 3)
- 2.5 Sensibiliser les distributeurs d'eau destinée à la consommation humaine des petites collectivités rurales aux bonnes pratiques de gestion des risques sanitaires
- 2.6 Améliorer la détection et les investigations des épidémies d'infection liées à l'ingestion d'eau de distribution

### Eau de loisirs

- 2.7 Améliorer la qualité des eaux de baignade pour les points de surveillance présentant des non-conformités récurrentes
- 2.8 Améliorer la diffusion de l'information sur la qualité des eaux de baignade

### Légionelles

- 2.9 Réduire les risques d'exposition aux légionelles
- 2.10 Promouvoir des actions de prévention auprès des établissements recevant du public

### Substances polluantes et/ou émergentes

- 2.11 Améliorer la connaissance sur l'état qualitatif des eaux superficielles et des eaux souterraines
- 2.12 Mettre en œuvre au niveau régional le suivi des substances émergentes prioritaires dans les milieux aquatiques et les captages d'eau destinée à la consommation humaine (en lien avec l'action 32 du PNSE 3)

## 3. Habitat

### Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI)

- 3.1 Repérer et accompagner les locataires concernés par des situations d'insalubrité
- 3.2 Informer et conseiller sur le plan juridique les locataires et propriétaires pour mieux lutter contre l'habitat indigne
- 3.3 Animer les réseaux d'acteurs impliqués dans la LHI

## **Saturnisme**

- 3.4 Améliorer la prise en charge médicale, sociale et environnementale des enfants en situation de précarité souffrant de pathologies liés à l'habitat
- 3.5 Localiser les zones à risque saturnisme infantile dans les communes de plus de 3 500 habitants

## **Radon**

- 3.6 Promouvoir et accompagner des actions territoriales de gestion intégrée du risque lié au radon dans l'habitat (action 5 du PNSE 3)

# **4. Bruit**

- 4.1 Prévenir les risques auditifs chez les jeunes

# **5. Risques émergents et changement climatique**

## **Risques vectoriels**

- 5.1 Elaborer et mettre en œuvre des stratégies intersectorielles locales de lutte contre les vecteurs de maladies transmissibles (action 27 du PNSE 3)
- 5.2 Eduquer la population générale sur les risques vectoriels liés à *Aedes Albopictus* et accroître le niveau de connaissance des moyens de prévention pour renforcer sa compétence et sa mobilisation dans la lutte anti-vectorielle

## **Exposome**

- 5.3 Améliorer les connaissances sur les expositions des populations aux différentes sources de pollution et sur les effets « cocktail » des polluants

## **Formation et information**

- 5.4 Sensibiliser des publics relais

# **6. Système de santé**

## **Exemplarité de l'Etat au regard du développement durable**

- 6.1 Favoriser l'implication des établissements sanitaires et médico-sociaux de PACA dans des démarches favorables au développement durable en lien avec les partenariats mobilisables sur les différents thèmes : les risques naturels, l'accès à l'eau et sa sécurisation, les eaux usées, l'énergie et les économies d'énergie, etc.

## **Périnatalité**

- 6.2 Former les professionnels de la périnatalité aux risques sanitaires liés à l'environnement

## **Risques bâtimentaires**

- 6.3 Gérer et prévenir les risques sanitaires liés au bâtiment dans les établissements sanitaires et médico-sociaux (légionelles, DASRI, radon, amiante, etc.)

## 7. Urbanisme

### Sites et sols pollués

- 7.1 Evaluer la pertinence et la faisabilité d'actions de dépistage, de surveillance des imprégnations ou de surveillance sanitaire des populations exposées aux métaux tels que mercure, plomb, cadmium sur les sites concernés prioritaires, les mettre en œuvre le cas échéant et diffuser des informations de prévention en fonction des résultats (action 24 du PNSE 3)
- 7.2 Compléter, élargir les programmes visant à déterminer les niveaux de référence et de contamination des sols (action 47 du PNSE 3)

### Risques industriels

- 7.3 Améliorer l'interface entre l'entreprise et son environnement incluant la gestion des incidents et en particulier la communication en cas d'accidents

### Aménagement et planification urbaine

- 7.4 Tester sur la base du volontariat, la mise en place de quelques études d'impact sur la santé à l'échelle d'un quartier permettant d'intégrer au mieux les enjeux sanitaires et environnementaux (action 97 du PNSE 3)
- 7.5 Développer des outils à l'usage de l'ensemble des intervenants permettant d'intégrer, dans les projets d'aménagement et les documents de planification, la santé par une approche globale de l'ensemble de ses déterminants (économiques, environnementaux et sociaux) (action 98 du PNSE 3)

## 8. Déchets

### Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

- 8.1 Développer le réseau des points de collecte des DASRI diffus des patients en auto traitement
- 8.2 Former les professionnels de santé à la bonne gestion des DASRI et diffuser les bonnes pratiques auprès des établissements de santé

### Déchets provenant du bâtiment ou de travaux publics

- 8.3 Améliorer la gestion des déchets issus du BTP (poussière, plastique, amiante, plomb) et développer la mise en place des chantiers propres

## 9. Alimentation

### Projets Alimentaires Territoriaux

- 9.1 Prendre en compte les aspects santé environnement des Projets Alimentaires Territoriaux

### Alimentation favorable à la santé

- 9.2 Promouvoir auprès des jeunes une alimentation favorable à la santé dans le respect de l'environnement

### Gaspillage alimentaire

- 9.3 Lutter contre le gaspillage alimentaire en prenant en compte tous les acteurs de la chaîne alimentaire